

Séance du conseil d'établissement de l'école Sainte-Clotilde

DATE: Le mardi 19 décembre 2023

HEURE: 18 h 45

LIEU: Salon du personnel

Proposition d'ORDRE DU JOUR

- 1. Mot de bienvenue et lecture de l'article 71 de la LIP
- 2. Désignation d'un ou d'une secrétaire
- 3. Vérification des présences et du quorum
- 4. Période de questions du public
- 5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 6. Lecture, adoption et suivis du procès-verbal de la séance du 8 novembre 2023
 - Suggestions bénévoles de l'année en prévision de janvier (Vimla Ramen-Carpen ou Marie-Josée Deslippes)
 - Résultat de la campagne de financement pour les élèves du 3^e cycle
 - Photo scolaire
- 7. Dossiers menant à une prise de décision
 - 7.1. Approbation du budget révisé du service de garde 2022-2023 (Art. 95, 96.24). Nouveauté, grille tarifaire.
 - 7.2. Présentation du budget révisé de l'établissement (incluant SDM) (Art. 95, 96.24, 110.4 et 110.13)
 - 7.3. Adoption du projet d'embellissement de la cour d'école : amélioration du Gazebo/classe extérieure soumission présentée (Art. 88 et 89)
 - 7.4. Rappel : Formation obligatoire destinée aux nouveaux membres du conseil d'établissement (Art. 53 et 459.5)
 - 7.5. Choix d'une campagne de financement 23-24 (Art. 94 et 110.4)
 - 7.6. Directives en lien avec l'utilisation du cellulaire par les élèves
 - 7.7. Approbation du don de la Caisse populaire (Art. 94)
 - 7.8. Mise à jour des sorties et activités éducatives 22-23 (ART. 87 et 89)
- 8. Dossiers d'information :
 - 8.1. Mot du représentant au comité du centre de service scolaire
 - 8.2. Mot de la direction
 - Famille éprouvée par un incendie
 - Examens du ministère
 - Salon du livre
 - 8.3. Mot des enseignants
 - 8.4. Mot de la technicienne su service de garde



- 8.5. Correspondance
- 8.6. Dépôt de documents
- 9. Autres sujets
- 10. Levée de la séance

Cynthia Ménard Présidente du conseil d'établissement

Line Martineau Directrice